

## **Transfert d'une colonie d'une « ruche caisse » vers une ruche à cadres.**

Une colonie dans une ruche traditionnelle c'est beau, c'est rustique, c'est toute l'histoire de nos campagnes...Mais, leur format ne permet pas de visiter les cadres. Cela peut poser de graves problèmes, notamment en cas de risque sanitaire comme c'est le cas actuellement à Tubuai. Le plus sage est de transférer ces colonies dans des ruches à cadres et de remiser ces belles ruches traditionnelles au musée. La méthode de transvasement se déroule en deux temps sur une période d'un mois environ.

1 :



Beaucoup d'entre nous ont commencé l'apiculture avec ces ruches dites « vulgaires ». Mais les conditions apicoles ont énormément changé depuis deux décennies. L'apiculture est de plus en plus technique et demande une bonne formation. Facilitons-nous le travail en adoptant du matériel pratique pour les abeilles comme pour nous. Le traitement varroa de ces ruches traditionnelles est difficile, tout comme la récolte du miel qui devrait être choisi bien operculé.



2 :

Ces caisses remplies d'abeilles peuvent aussi constituer des foyers de maladies contagieuses, telles que la **loque américaine**. Faute de pouvoir observer le couvain, elles ne permettent pas un diagnostic précoce. On détecte alors la maladie que par l'odeur pestilentielle et bien caractéristique qui se dégage du couvain. A ce stade, il est souvent trop tard pour sauver les colonies.



3 :

Pour effectuer ces manipulations, choisissez une période favorable, comme le début de la saison ( septembre à novembre) ou le début d'une miellée. Ainsi, si la reine venait à disparaître, les abeilles pourraient en élever une autre à partir du couvain. Travaillez aux heures de butinage, quand une bonne partie des abeilles sont à l'extérieur.



4. Au dessus de la caisse traditionnelle, posez corps de ruche garni de ses 10 cadres. Si vous possédez déjà des ruches à cadres, placez un ou deux cadres de couvain au centre du nouveau corps, pour attirer les abeilles. Bien sûr, ces cadres doivent être issus d'une colonie saine, et si possible quelques uns bâtis.



5.

Tapotez la caisse du bas en enfumant légèrement. Toutes les abeilles et la reine montent dans la ruche à cadres. Prenez soin de laisser celle-ci entrouverte : la fumée doit s'évacuer, si non les abeilles ressortiront par l'entrée. Une fois les abeilles installées dans leur nouvelle ruche, intercalez une grille à reine, afin que la reine n'en ressorte pas.



6.

Après cette opération, vous pouvez éventuellement inverser les boîtes et placer le nouveau corps de ruche au dessous, pour faciliter les manipulations à venir. Environ 3 semaines plus tard, retirez la ruche caisse, dont tout le couvain aura éclos et rejoint la colonie. Vous pouvez alors facilement en récolter le miel.

**Attention** : ce miel est consommable, mais véhicule la loque pour les abeilles. Par conséquent :

- il ne faut pas nourrir les colonies avec ce miel,
- ne pas déclencher de pillage au cours des manipulations ou de l'extraction
  - surtout ne pas l'expédier en dehors de l'île.
- Bien nettoyer et désinfecter tout le matériel après la récolte.
  - Détruire par le feu la vieille caisse après transvasement.

**Conseil:** si vous êtes opposé aux ruches à cadres, vous pouvez adoptez le modèle de ruche dite « Kenyane » qui permet de visiter le couvain pour effectuer une visite sanitaire.

**Le saviez-vous** : dès que l'on tapote l'habitable des abeilles en s'accompagnant d'un peu de fumée, instinctivement, elles montent. Nous utilisons souvent ce comportement au cours des manipulations dans le rucher.

**Précaution** : Modérez l'usage de la fumée. Un excès d'enfumage peut entraîner ce que l'on appelle « l'emballement » de la reine : les phéromones royales étant masquées par la fumée, les ouvrières ne reconnaissent pas leur reine et peuvent la tuer.